

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS LE CONSEIL MUNICIPAL

N°1

DECISION MODIFICATIVE N° 1

(Vote de crédits)

Date de convocation :	17/06/2025	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	10	Pour :	9
Nombre de membres présents :	8	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

L'an 2025, le 23 juin, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick DENAUD

Présents : P.DENAUD - V.VALADE - JP GUILLON - P.PRIVAT - L.MOREAU - P.SARTOUX - B.PETIT - F.DIDIERJEAN

Procurations : A.POTIGNY à M. P.DENAUD

Absents : L.VAREILLE

Excusés :

Secrétaire de séance : JP.GUILLON

Objets : DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1-2025

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2041582 (204) : Bâtiments et installations	-231 085,39	001 (001) : Excédent d'investissement repor	-764 211,82
		021 (021) : Virement de la section de fonct	356 227,70
		1068 (10) : Excédents de fonctionnement c	176 898,73
	-231 085,39		-231 085,39

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	356 227,70	002 (002) : Excédent de fonctionnement re	-238 772,30
65134 (65) : Aides	-595 000,00		
	-238 772,30		-238 772,30
Total Dépenses		Total Recettes	-469 857,69

Certifié exécutoire par , le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 24/06/2025 et de la publication le 24/06/2025

A ILE D AIX, le 24/06/2025

Ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

le Maire



le(s) secrétaire(s) de séance

AR Prefecture

017-211700042-20250623-2025_31-BF
Reçu le 24/06/2025

[Signature]